

Projet de parc éolien du Massif du Sud

René Leclerc

Projet de parc éolien du Massif du Sud

Messieurs les commissaires

Mon nom est René Leclerc. Je suis le maire de la Municipalité de Saint-Luc . Je veux tout d'abord vous remercier de me donner l'occasion de vous transmettre notre point de vue. Je tiens en premier lieu à souligner l'accord unanime des membres du conseil municipal en faveur du projet à l'étude. Nous nous faisons le porte-parole de la très grande majorité de la population de la Municipalité de Saint-Luc qui partage ce point de vue comme le démontre les résultats de la dernière élection municipale, tenue en novembre 2009, où les opposants au projet éolien se sont présentés devant la population et ont tous été très majoritairement battus lors de cette élection.

L'énergie éolienne est une énergie propre et renouvelable qui peut apporter à notre municipalité des retombées économiques qui se répercuteront sur la santé financière de notre municipalité et sur la possibilité de réaliser des projets de développement que nous ne saurions mettre de l'avant sans ce nouvel apport financier. Pendant la réalisation des travaux, le promoteur s'est engagé à l'amélioration des routes et des ponceaux dans notre municipalité afin de ne pas endommager ces infrastructures essentielles dans une municipalité rurale aussi vaste que la nôtre.

Depuis déjà quatre ans, le promoteur a toujours été à l'écoute des interrogations que nous lui transmettions et a fait preuve de souplesse en acceptant de relocaliser certaines installations pour avoir un effet moins important sur le milieu naturel. Avec toutes les modifications déjà apportées, maintenant, le projet est conforme à toute la réglementation et même, parfois le promoteur a pris l'initiative de surpasser l'aspect réglementaire.

Suite à des démarches que nous avons réalisées, une formation théorique en maintenance éolienne sera donnée au CEGEP Beauce-Appalaches de Saint-Georges de Beauce, ce qui permettra à des citoyens de notre municipalité et des environnantes d'avoir accès à de nouveaux emplois créés.

Des retombées économiques profiteront à toute la région pendant et après la phase de construction, ce qui n'est pas à dédaigner pour la MRC des Etchemins qui présente le plus faible indice de développement économique de la région Chaudière-Appalaches.

En terminant, je vous réitère donc ma position favorable à la réalisation du projet éolien du Massif du Sud.

René Leclerc, Municipalité de Saint-Luc

